

Bordeaux, le 19/06/2020

Séjour de la Santé en Nouvelle-Aquitaine : Les Associations d'Usagers sont forces de propositions, mais émettent des réserves sur le calendrier imposé.

Fruit d'une consultation inter-associative engagée depuis le 2 juin, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine vient de remettre sa contribution collective à l'Agence Régionale de Santé, représentant les 135 associations agréées en santé et de milliers de représentants des usagers siégeant à tous niveaux et au sein de toutes instances. Elle dresse une liste de plus de **50 propositions d'action concrètes** soumises aux pouvoirs publics en faveur des différents piliers¹ constituant le Séjour de la Santé.

Une démarche fidèle au rôle proactif de France Assos Santé tel que défini par la loi au sein du Code de la Santé Publique. En national, France Assos Santé est chargé de remettre au Ministère des Solidarités et de la Santé la synthèse de l'ensemble des contributions issues du réseau associatif et des délégations régionales. En Nouvelle-Aquitaine, les propositions émises par notre réseau associatif mettent l'accent sur les objectifs suivants :

Accentuons le processus démocratique du système de santé ! Celui-ci a été mis à mal par la crise du Covid19. Mais ce dysfonctionnement possède des racines plus anciennes. Depuis la loi Kouchner de 2002, peu de progrès en la matière. La démocratie en santé, pourtant appelée à être promue par des orateurs habituellement influents au niveau national, n'est que peu, voire pas mobilisée dans la prise de décision. Nous appelons à **inverser le mode de décision actuel**, en permettant que le processus démocratique s'impose au monde administratif, non l'inverse tel qu'il est aujourd'hui. Pour y parvenir, l'appel aux représentants des usagers, bénévoles formés et aux patients ressources devra infuser progressivement l'ensemble des organisations et instances de la Région.

A ce jour, nous déplorons, malgré nos sollicitations, l'indifférence affichée à ce sujet par le Conseil Régional, les Espaces de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine, les Communautés Professionnelles de Territoires de Santé (CPTS) et les organisations représentatives des médecins mais tenons à saluer les progrès en cours réalisés par les services de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine.

¹ Dans la lignée des orientations fixées par le Président de la République, les concertations du Séjour de la Santé reposeront sur **4 piliers** :

- Pilier n°1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent ;
- Pilier n°2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins ;
- Pilier n°3 : Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes ;
- Pilier n°4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers. Les conclusions du Séjour de la Santé sont attendues pour la mi-juillet.

Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/communiqué-de-presse-lancement-du-sejour-de-la-sante-25-mai-2020>



Améliorons l'accès aux soins pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire. L'organisation de notre système de santé est ancienne. Elle est construite sur un modèle d'après-guerre qui ne connaissait pas les contraintes démographiques et épidémiologiques qui nous touchent aujourd'hui, de façon chronique ou aigue. Il faut accepter de se moderniser, de s'adapter et de **sortir des dogmes et guerres de clochers entre ville et hôpital, libéral et salariat, sanitaire et médico-social.** Pour cela, **osons fusionner les organisations et unifier leur financement**, en permettant à chacune de coopérer avec son voisin, encore perçu aujourd'hui comme un potentiel rival.

Osons également moderniser la santé de ville et hospitalière en supprimant progressivement son modèle tayloriste et productiviste (T2A, paiement à l'acte) et en lui proposant un modèle économique basé sur la qualité, la pertinence et les parcours de santé.

Investissons massivement dans la prévention et la promotion de la santé. Face à l'impact de la transition épidémiologique et démographique et à l'accélération des inégalités sociales creusant le sillon de la précarité et de l'isolement social, il est plus que nécessaire que les différents acteurs de l'état engagent une coopération et une harmonisation de leurs actions. **Le tout curatif d'aujourd'hui est un modèle qui fonctionne par réaction, non par anticipation.** Il n'est plus efficient, la crise du Covid l'a démontré, sachons en tirer les leçons.

L'approche territoriale et en proximité, depuis longtemps appelée de nos vœux, est enfin affichée comme une ambition de cette réforme. La décentralisation et la sortie de l'approche jacobine de l'ensemble du système de santé devra pouvoir s'opérer rapidement, qu'il s'agisse des collectivités ou agences d'état, mais aussi des opérateurs. Parallèlement à ce rapprochement des territoires de santé de la part de l'Agence Régionale de Santé, **la simplification de la lisibilité et l'harmonisation des pratiques est une priorité.** Nous ne pouvons continuer à accepter que les Conseils Départementaux fixent de façon arbitraire et injuste les montants d'aides prescrits aux personnes âgées et en situation de handicap. Un tarif national devra leur être imposé, dont le montant horaire devra être supérieur au cout réel de revient (24,24€/ heure).

Nous sommes attachés à ce que le monde de la santé demeure un bien public. A ce titre, nous sommes inquiets et serons particulièrement vigilants à sa protection face au spéculateur qui y prend de plus en plus de place. Si l'investissement dans ce secteur doit être encouragé, **la spéculation doit être maîtrisée et l'enrichissement privé encadré**, particulièrement lorsque les sources de financements sont initialement destinées à soigner ou accompagner des publics fragiles.

Bien que notre Union propose aujourd'hui les solutions qu'elle envisage pour améliorer le Système de Santé, elle tient à manifester son **désaccord avec les modalités imposées par le gouvernement pour ce Ségur.** Les contraintes de temps sont ainsi loin de permettre un réel échange et débat démocratique, tenant compte de l'ensemble des propositions issues des différents acteurs. Qu'il s'agisse de l'organisation nationale ou régionale, ce Ségur de la Santé ne laisse que peu de place au débat et aux arguments étayés lors des réunions ou consultations lancées. **Nous appelons à la plus grande vigilance concernant les conclusions qui pourraient en être tirées et leur représentativité.**

L'intégralité de nos propositions en ligne : <https://nouvelle-aquitaine.france-assos-sante.org/2020/06/18/segur-de-la-sante-nos-propositions-interassociatives-representatives-des-usagers/>

CONTACT PRESSE

Géraldine Goulinet-Fité, Chargée de Mission France Assos Santé Nouvelle Aquitaine
Tél. : 06 63 31 90 25 · ggoulinet-fite@france-assos-sante.org



Composition de notre Union

France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine est le nom choisi par l'Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé (URAASS) comme organisation de référence pour représenter les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux associations et à la démocratie en santé, **reconnue et légitimée par la loi**.

La participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent est le pilier de son action.

Nos 5 missions : **informer, former, plaider, représenter les usagers et animer le réseau inter-associatif.**

